



Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc

AVRIL 2013

CAHIER D'ACTEUR

Conseil
Général



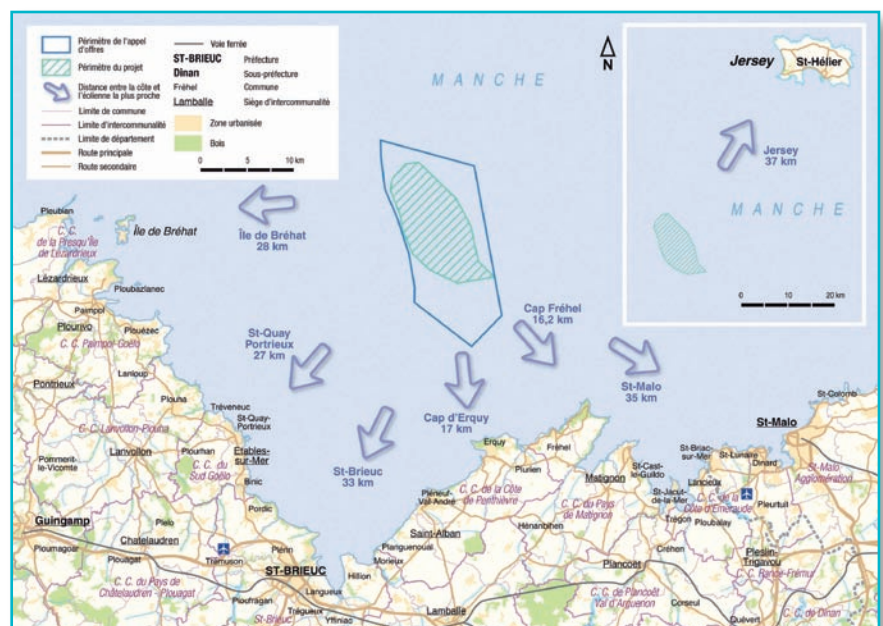
Contribution du Conseil général des Côtes d'Armor

À l'horizon 2020, les Côtes d'Armor pourraient accueillir en Baie de Saint-Brieuc le premier parc éolien en mer opérationnel en France. Ce grand projet structurant constitue un enjeu industriel, logistique et économique majeur pour la Bretagne et le Département des Côtes d'Armor. Il a été rendu possible grâce à l'accord et à la mobilisation des acteurs locaux, au premier rang desquels le Conseil général des Côtes d'Armor. Dès 2009, notre Département s'est fortement mobilisé pour accompagner les différentes étapes du projet et convaincre de l'impact positif d'un tel chantier pour le territoire. Ce projet de parc éolien en mer répond aujourd'hui, en effet, à des enjeux essentiels pour le département et s'inscrit dans les priorités politiques du Conseil général :

le développement durable du territoire, le défi énergétique et climatique, la mobilisation pour l'emploi, le développement d'une économie turquoise fondée sur une approche d'ensemble des enjeux terrestres et marins respectueuse de l'environnement.

Fortes d'une économie littorale dynamique et d'infrastructures portuaires adaptées grâce aux investissements importants réalisés par le Conseil général depuis 10 ans (20 M€ HT pour le port d'Erquy, 28 M€ HT pour le port de Saint-Cast-le-Guildo et 26 M€ HT pour le port de Saint-Quay-Portrieux) ou en projet (4^e quai du port du Légué), les Côtes d'Armor ont démontré leur capacité à accueillir ce chantier structurant pendant les phases de construction et d'exploitation du parc.

Le champ éolien offshore de la Baie de Saint-Brieuc



À l'occasion du débat public, dans une démarche participative des Costarmoricains, notre Conseil général réaffirme donc son engagement en faveur du parc éolien en Baie de Saint-Brieuc, projet dont nous voulons des retombées perceptibles sur l'ensemble du territoire.

Contribution de :

- Conseil général des Côtes d'Armor
9, place du général de Gaulle - CS 42371
22023 Saint-Brieuc Cedex 1
Tél. : 0 810 810 222 - www.cotesdarmor.fr

► Une opportunité pour l'emploi et l'économie costarmoricaine

Depuis plusieurs mois, nous nous sommes collectivement mobilisés pour convaincre les consortiums candidats à l'appel d'offres pour l'installation du parc éolien de la capacité de notre tissu économique local à participer à ce chantier. Celui-ci devrait en effet mobiliser 2 000 emplois directs dans tout le Grand Ouest, dont près de 1 000 en Bretagne. Les Côtes d'Armor devraient bénéficier de retombées économiques directes. En effet, certaines opérations de fabrication des nacelles et des fondations « jackets » (composants électriques, éléments métalliques...) pourront être réalisées en sous-traitance locale. Une vingtaine d'entreprises costarmoricaines pourraient être potentiellement intéressées par ces travaux. De même, les opérations de maintenance et d'entretien seront effectuées en Côtes d'Armor (le port de maintenance sera sélectionné par le Conseil général) et engendreront des besoins locaux en main d'œuvre estimés à 140 postes (techniciens, marins, opérateurs).

Les entreprises du département contribueront ainsi activement au développement des innovations technologiques nécessaires à la réussite du projet. Les compétences locales acquises dans ce secteur d'activité seront pour nos entreprises un atout majeur pour participer à d'autres projets de ce type, en France et en Europe.

D'ores et déjà, le tissu économique costarmoricain a montré sa capacité à s'adapter et à se fédérer autour du projet. Diverses rencontres avec le consortium, des visites d'entreprises et des rencontres professionnelles ont permis de rassembler les acteurs économiques et d'identifier les compétences et les potentiels locaux. Cette mobilisation doit se poursuivre.

Un Comité régional de suivi économique, co-piloté par le Département, travaille également à l'organisation d'une nouvelle filière économique régionale autour de l'éolien offshore dans le but de favoriser l'implication des entreprises locales et le développement des emplois et de



l'offre de formation. Ce projet s'inscrit pleinement dans une démarche globale de diversification économique qui s'articulera en parfaite cohérence avec les politiques et programmes du Département, notamment Côtes d'Armor 2020, dont est issu le document « Les Côtes d'Armor et la mer » et qui porte une nouvelle ambition maritime pour le 21^e siècle.

► Une chance pour le développement durable du territoire

Au-delà des enjeux économiques et industriels, le projet de parc éolien offshore répond à un défi majeur dans lequel le Conseil général est pleinement engagé : celui du développement durable et de la lutte contre le changement climatique. Alors que la Bretagne ne produit aujourd'hui que 10 % de l'énergie qu'elle consomme, les infrastructures du futur parc éolien offriront une puissance installée de 500 MW. Elles permettront à elles seules de couvrir 8,4 % des besoins électriques régionaux tout en réduisant de 488 800 tonnes les quantités de CO₂ émises en Bretagne, le tout à partir d'une énergie gratuite et illimitée. En ce sens, la mise en œuvre du projet s'inscrit naturellement au cœur des actions de l'Agenda 21 du Conseil général et de son Plan Climat Énergie Territorial, qui visent, notamment, à atténuer les impacts des activités humaines sur l'environnement.

Par ailleurs, le Conseil général et les acteurs du territoire ont contribué en amont à ce que le choix de la zone d'implantation du champ éolien et les prescriptions techniques du projet du candidat retenu par l'État tiennent compte des contraintes environnementales et paysagères de la Baie et des différentes activités maritimes existantes (pêche professionnelle, trafic maritime commercial, plaisance...). Ces prescriptions et cette vigilance quant à la pleine intégration du parc dans notre environnement sont incontournables. Le Conseil général y sera vigilant.

► Réussir la mise en œuvre d'un projet « costarmoricain »

La mise en œuvre de ce projet de parc éolien offshore présente de tels enjeux pour le département qu'elle ne pouvait voir le jour sans une appropriation et une mobilisation de tous les acteurs locaux du territoire. Aussi, le Conseil général a exprimé, dès les débuts du projet, son souhait de mener la réflexion dans une large démarche de concertation et d'échanges sur le terrain. Divers modes de concertation se sont ainsi mis en place, auxquels s'est associé le Département :

- une démarche de concertation avec les professionnels de la pêche, dans le cadre de la conférence régionale de la mer, qui a permis de redéfinir le périmètre d'implantation du parc dans un objectif de meilleure cohabitation des usages ;
- une instance de concertation départementale, co-présidée par le Président du Conseil général, chargée des aspects environnementaux, de la sécurité, de l'intégration paysagère, des activités nautiques et du suivi des études d'impacts ;
- un comité régional de suivi économique, co-présidé par le Département, dont l'objectif est d'étudier les enjeux économiques et industriels et de travailler avec les entreprises locales et acteurs de la formation au développement d'une filière économique dédiée.

Menée depuis 2009, cette démarche consultative devra se poursuivre tout au long du projet dans une volonté d'écoute et de partenariat avec tous les acteurs du territoire. C'est une condition incontournable de réussite du projet.



Les investissements du Conseil général dans les ports des Côtes d'Armor

Erquy	20 M€ HT
Saint-Cast-le-Guildo	28 M€ HT
Saint-Quay-Portrieux	26 M€ HT



Les phases du projet

• 2012 > 2017

- > Réalisation des études
- > Obtention des autorisations
- > Identification et qualification des fournisseurs
- > Construction des éoliennes et des fondations

• 2017 > 2020

- > Construction du parc
- > Raccordement des éoliennes

• 2020 > 2040

- > Exploitation des éoliennes

• 2040

- > Démantèlement du parc



► Conclusion

En mobilisant les Costarmoricains et les Costarmoricaines, les acteurs économiques, associatifs et les collectivités, ce projet se veut pleinement ancré dans notre département. C'est une condition majeure de sa réussite. C'est pourquoi, alors même que le Département mène une action volontariste et innovante en faveur d'une économie turquoise et de la prise en compte conjointe des enjeux maritimes et terrestres, le projet de parc éolien offshore vient illustrer le potentiel d'innovation et de développement du territoire costarmoricain. En démontrant la capacité de nos ports à s'adapter, en fédérant les acteurs économiques et en impulsant de nouvelles dynamiques d'acquisition de compétences, en apportant de réelles retombées pour tout le territoire, ce projet met en exergue la capacité des Côtes d'Armor à se positionner dans une démarche de progrès qui portera le département vers un avenir ambitieux et réinventé, tourné vers la mer.



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Crédits photos : Ailes Marines SAS - Areva/
Jan Oelker - CG22, Thierry Jeandot

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à
3 400 exemplaires.
©Vae Solis Corporate